

## RAPPORT DE L'EXÉCUTIF DE L'AÉUCS 2022-2023

### 1. Présentation du Conseil d'administration 2022-2023

<b>Conseil d'administration 2022-2023</b>			
<b>Poste</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Programme</b>	<b>Courriel</b>
Coordination	Amélie Cousineau	Doctorat en études des populations	<a href="mailto:amelie.cousineau@inrs.ca">amelie.cousineau@inrs.ca</a>
	Melissa Ziani	Doctorat en études des populations	<a href="mailto:melissa.ziani@inrs.ca">melissa.ziani@inrs.ca</a>
Secrétaire	Béatrice Monfette	Maîtrise en études des populations	<a href="mailto:beatrice.monfette@inrs.ca">beatrice.monfette@inrs.ca</a>
Trésorier	Emory Shaw	Doctorat en études urbaines	<a href="mailto:emory.shaw@inrs.ca">emory.shaw@inrs.ca</a>
Responsables des affaires socioculturelles	Osiris Gonzalez	Maîtrise en études urbaines	<a href="mailto:osiris.riolgonzalez@inrs.ca">osiris.riolgonzalez@inrs.ca</a>
	Alyssia Marchetta	Maîtrise en études des populations	<a href="mailto:alyssia.marchetta@inrs.ca">alyssia.marchetta@inrs.ca</a>
Responsable des affaires académiques et des relations externes	Alyssia Marchetta	Maîtrise en études des populations	<a href="mailto:alyssia.marchetta@inrs.ca">alyssia.marchetta@inrs.ca</a>
Représentant Études urbaines	Celia Benhocine	Maîtrise en études urbaines	<a href="mailto:celia.benhocine@inrs.ca">celia.benhocine@inrs.ca</a>
Représentant Mobilisation et transfert des connaissances	Alice Sergerie puis Éva Paquin-Lefebvre	Maîtrise en mobilisation et transfert de connaissances	<a href="mailto:eva.paquinl@inrs.ca">eva.paquinl@inrs.ca</a>
Représentante Études des populations	Bédel Tsafack	Doctorat en études des populations	<a href="mailto:thierry.tsafack@inrs.ca">thierry.tsafack@inrs.ca</a>
Responsable des liens avec le Comité vert	Maria Jose Visconti	Maîtrise en études urbaines	<a href="mailto:mariajose.visconti@inrs.ca">mariajose.visconti@inrs.ca</a>

## Postes sur les instances UCS-INRS 2022-2023

<b>Comité</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Programme</b>	<b>Courriel</b>
Comité de programme en Études urbaines	Sugir Selliah	Doctorat en études urbaines	<a href="mailto:sugselliah5@gmail.com">sugselliah5@gmail.com</a>
Comité de programme en Études des populations	Mamadou Diallo	Doctorat en Études des populations	<a href="mailto:mamadou.diallo@inrs.ca">mamadou.diallo@inrs.ca</a>
	Camille Biron Boileau	Maîtrise en études des populations	<a href="mailto:camille.biron-boileau@inrs.ca">camille.biron-boileau@inrs.ca</a>
Comité de programmes en Mobilisation et transfert des connaissances	Lily-Canelle Mathieu puis Éva Paquin-Lefebvre	Maîtrise en mobilisation des connaissances	<a href="mailto:Lily-C.Mathieu@inrs.ca">Lily-C.Mathieu@inrs.ca</a> <a href="mailto:eva.paquinl@inrs.ca">eva.paquinl@inrs.ca</a>
Commission des études et de la recherche	Celia Benhocine	Maîtrise en études urbaines	<a href="mailto:celia.benhocine@inrs.ca">celia.benhocine@inrs.ca</a>
Comité INRS sur le développement durable	Maria José Visconti	Maîtrise en études urbaines	<a href="mailto:mariajose.visconti@inrs.ca">mariajose.visconti@inrs.ca</a>
Comité UCS sur le développement durable (ou comité vert)	-	-	-
Représentation de l'UCS auprès de la FEINRS	Bédel Tsafack	Doctorat en Études des populations	<a href="mailto:Thierry.tsafack@inrs.ca">Thierry.tsafack@inrs.ca</a>
Comité mobilisation de l'INRS-UCS	Prisca Benoît	Doctorat en Études des populations	<a href="mailto:prisca.benoit@inrs.ca">prisca.benoit@inrs.ca</a>
Comité consultatif à la diversité de l'INRS	Vincent Arsenault	Maîtrise en études des populations	<a href="mailto:vincent.arseneault@inrs.ca">vincent.arseneault@inrs.ca</a>
	Mari Clara Lussier Fournier (a cessé son implication au cours de l'année)	Mobilisation des connaissances	<a href="mailto:mariclara.lf@gmail.com">mariclara.lf@gmail.com</a>
Comité permanent VACS (violence à caractère sexuel)	Mari Clara Lussier Fournier	Mobilisation des connaissances	<a href="mailto:mariclara.lf@gmail.com">mariclara.lf@gmail.com</a>
	Amélie Saffroy (ont cessé leur implication au cours de l'année)	Maîtrise en études des populations	<a href="mailto:Saffroy.Amelie@inrs.ca">Saffroy.Amelie@inrs.ca</a>
Comité travail étudiant (2 étudiant.es)	Nicolas Patoine-Hamel	Maîtrise en études des populations	<a href="mailto:nicolas.patoine-Hamel@inrs.ca">nicolas.patoine-Hamel@inrs.ca</a>
	Prisca Benoit	Doctorat en études des populations	<a href="mailto:prisca.benoit@inrs.ca">prisca.benoit@inrs.ca</a>

## 2. Description des postes sur le Conseil d'administration de l'AÉUCS

**Responsable(s) de la coordination :** La (ou les) personne(s) qui coordonne l'association est l'exécuteur/trice en chef de l'association. Ses principales tâches consistent à :

- convoquer les réunions du Conseil d'administration;
- Participer aux rencontres statutaires avec l'administration de l'INRS (+/- une fois par mois);
- Veiller à l'exécution des décisions du Conseil d'administration;
- Signer tous les documents requérant sa signature;
- Représenter l'Association à l'extérieur;
- Présider les rencontres du Conseil d'administration et les assemblées générales;
- Gérer les avis de convocation;
- Gérer les échanges courriel avec l'administration et le Conseil d'administration;
- Exercer tous les pouvoirs qui pourront lui être attribués de temps à autre par le Conseil d'administration.

Au niveau des communications (boîte courriel et médias sociaux), les coordonnatrices ont assuré les tâches qui y étaient reliées pour l'année 2022-2023. Toutefois, elles recommandent la création d'un poste dédié aux communications, présenté plus bas. La boîte courriel devrait ainsi être divisée entre deux rôles: 1 - La coordination pour toutes les rencontres et la planification 2 - Le ou la responsable aux communications pour tous les envois à la communauté étudiante. En cas d'absence d'un.e administrateur.trice, le ou la coordonnatrice.teur remplit son rôle ou s'assure qu'une autre personne pourra le faire.

**Responsable du secrétariat :** Le ou la secrétaire assiste aux assemblées générales et aux réunions du Conseil d'administration et en rédige les procès-verbaux. Il ou elle a la garde du registre des procès-verbaux et de tout autre registre corporatif. Il ou elle remplit tout autre mandat que peut lui confier le Conseil d'administration. Il ou elle remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

**Responsable de la trésorerie :** Le trésorier ou la trésorière a à sa charge la garde des fonds de l'Association. Il ou elle tient un relevé précis des biens et des dettes, des recettes et des déboursés de l'Association, dans un ou des livres appropriés. Il ou elle dépose dans une institution financière déterminée par le Conseil d'administration les fonds de l'Association. Il ou elle voit à la préparation des prévisions budgétaires pour l'exercice courant, les soumet au Conseil d'administration et les présente lors de l'assemblée générale. Normalement, il ou elle signe conjointement avec un autre administrateur.trice tous les chèques de l'Association. Il ou elle voit à ce que le budget soit respecté et soumet les états financiers au Conseil d'administration sur demande de celui-ci. Il ou elle exécute toutes les opérations financières de l'Association. Il ou elle prépare, à la fin de l'exercice financier, le bilan, l'état des revenus et dépenses et tout autre rapport pouvant être exigé et les présente à l'Assemblée générale annuelle. Il ou elle remplit tout autre mandat que peut lui confier le Conseil d'administration. Le Trésorier ou la Trésorière doit posséder des connaissances en matière de tenues de livres. Il ou elle remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

**Responsable aux affaires socioculturelles :** Le ou la responsable des affaires socioculturelles supervise l'organisation des activités socioculturelles proposées par les membres. Il ou elle a un rôle de promotion et de coordination de toutes les activités sociales ou culturelles initiées

par l'Association. Il ou elle remplit tout autre mandat que peut lui confier le Conseil d'administration. Il ou elle remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

**Responsable aux affaires académiques et aux relations externes :** Le ou la responsable des affaires académiques et des relations externes représente les intérêts académiques des étudiant.es de l'INRS auprès de multiples instances administratives de l'INRS. Il ou elle fait principalement en siégeant aux instances externes auxquelles l'Association est affiliée (par exemple, la FE-INRS, la FEUQ, l'ASSÉ ou autre fédération étudiante, le cas échéant). Il ou elle est de facto l'un ou l'une des délégué.es de l'AÉUCS à la FEINRS.

Il ou elle a un rôle de promotion et de coordination de toutes les activités relatives aux relations externes de l'Association. Il ou elle remplit tout autre mandat que peut lui confier le Conseil d'administration. Il ou elle remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

**Représentation du programme d'études urbaines :** Le représentant ou la représentante en études urbaines assure le lien entre les étudiant.es des programmes d'Études urbaines et le Conseil d'administration. Il ou elle voit à la représentation de leurs intérêts généraux et spécifiques auprès du Conseil d'administration. En cas de doute quant à ses fonctions ou son rôle dans une situation spécifique, la personne représentante de programme se réfère à la directrice ou au directeur de programme. Le cas échéant, la personne représentante de programme assure la liaison avec l'association des étudiant.es en études urbaines à l'Université du Québec à Montréal tant et aussi longtemps qu'existe le programme conjoint. La personne représentante de programme a la responsabilité de chapeauter l'organisation ou de coordonner la mise en place d'un comité organisateur pour le colloque annuel étudiant en études urbaines de l'AÉUCS et de l'ADECSEUR. Ce travail devrait se faire en proche collaboration avec l'ADECSEUR étant donné que le colloque représente le programme conjoint en études urbaines. Ceci implique que la personne représentante de programme établisse la communication avec l'ADECSEUR à cet effet dès son entrée en poste. Il ou elle siège au Comité de programme d'Études urbaines et veille à trouver un adjoint ou une adjointe pour représenter l'autre cycle (maîtrise ou doctorat) au Comité de programme. Avant les rencontres du Comité de programme d'Études urbaines, la personne représentante prend connaissance des résultats d'évaluation des cours donnés à la session précédente. Il ou elle remplit tout autre mandat que peut lui confier le Conseil d'administration. Il ou elle remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

**Représentation du programme d'études des populations :** Le représentant ou la représentante en Études des populations assure le lien entre les étudiant.es du programme d'Études des populations et le Conseil d'administration. Il ou elle voit à la représentation de leurs intérêts généraux et spécifiques auprès du Conseil d'administration. Il ou elle siège au Comité de programme d'Études des populations et veille à trouver un adjoint ou une adjointe pour représenter l'autre cycle (maîtrise ou doctorat) au Comité de programme. Il ou elle remplit tout autre mandat que peut lui confier le Conseil d'administration. Il ou elle remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

**Représentation du programme de mobilisation des connaissances :** Le représentant ou la Représentante en Mobilisation et transfert des connaissances assure le lien entre les étudiant.es des programmes de Mobilisation et transfert des connaissances et le Conseil d'administration. Il ou elle voit à la représentation de leurs intérêts généraux et spécifiques auprès du Conseil d'administration. Il ou elle siège au Comité de programmes de Mobilisation et transfert des connaissances et y représente les intérêts étudiants. Il ou elle

remplit tout autre mandat que peut lui confier le Conseil d'administration. Il ou elle remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

***Responsable des liens avec le Comité vert*** : Le ou la responsable des liens avec le Comité vert assure le lien entre le Conseil d'administration et le Comité vert de l'INRS – Urbanisation, Culture, et Société, formé d'étudiant.es, de professeur.es et de membres du personnel. Il ou elle est donc un membre d'office du Comité vert. Il ou elle contribue à la vitalité de celui-ci par l'organisation, la promotion et la coordination d'activités liées à l'environnement et au développement durable.

### **Recommandation de la création d'un nouveau poste**

La coordination recommande qu'un poste de communication soit créé à partir de l'automne 2023. Depuis l'année 2021-2022, le Conseil d'administration de l'AÉUCS a investi beaucoup d'effort et de temps dans les communications afin de favoriser la diffusion d'information, de communiquer les services et de favoriser le sentiment de communauté. Dans un contexte de pandémie et de cyberattaque (automne 2022), la population étudiante semble avoir été satisfaite des communications. Dans la même visée, une mise à jour du site web devrait contribuer à ces efforts pour rejoindre la communauté étudiante (projet financé par la direction des études pour le trimestre d'été 2023). Ce faisant, la charge de travail liée aux communications a largement augmenté et devrait être assurée par une personne dédiée à ces tâches.

***Responsable des communications*** : Le ou la responsable des communications a à sa charge toutes les communications avec la communauté étudiante. Il ou elle gère les échanges courriel avec la communauté étudiante. Ce faisant, il ou elle rédige et envoie les infolettres. Il ou elle assure la gestion des médias sociaux (groupe Facebook, page Facebook) incluant la création des événements Facebook. Il ou elle s'assure également que le site web de l'Association soit à jour. Il ou elle remplit tous les devoirs inhérents à sa charge.

### **3. Postes sur les instances UCS-INRS**

***Comité de programme en Études urbaines*** : Le ou la représentant.e siège au Comité de programme d'Études urbaines afin de représenter les intérêts des étudiant.es du programme. Il ou elle participe conjointement avec la direction du programme et les professeur.es membres du comité à l'évaluation de l'enseignement et des cours. Il ou elle assiste également le ou la représentant.e études urbaines, notamment en participant à toute rencontre concernant des modifications apportées au programme d'Études urbaines.

***Comité de programme en Études des populations*** : Le ou la représentant.e siège au Comité de programme d'Études des populations afin de représenter les intérêts des étudiant.es du programme. Il ou elle participe conjointement avec la direction du programme et les professeur.es membres du comité à l'évaluation des demandes d'admission ainsi qu'à l'évaluation de l'enseignement et des cours.

***Comité de programmes en Mobilisation et transfert des connaissances*** : Le ou la représentant.e siège au Comité de programmes de Mobilisation et transfert des connaissances et y représente les intérêts des étudiant.es. Il ou elle participe conjointement avec la direction du programme et les professeur.es membres du comité à l'évaluation des demandes d'admission ainsi qu'à l'évaluation de l'enseignement et des cours.

***Commission des études et de la recherche*** : Le ou la représentant.e siège à la Commission des études et de la recherche afin de représenter les intérêts étudiants. Cette instance réunit notamment la direction générale de l'INRS, les directions des centres et la direction scientifique. Il y a environ 6 rencontres par an, de courte (30 minutes) à longue durée (2h). L'objectif des rencontres est souvent de ratifier certaines décisions prises à d'autres niveaux organisationnels (ex. ajout de nouveaux cours, approbation d'embauches de professeur.es), donc la Commission est moins une instance décisionnelle qu'une instance de vérification finale où les différentes parties prenantes (ex. le corps étudiant par l'entremise des membres étudiant.es de la Commission) sont mises au courant des activités du Conseil d'administration. Ainsi, la plupart des rencontres portent sur des dossiers déjà bien entamés par l'administration et le rôle de la représentante se résume à donner quelques conseils et opinions, lorsque sollicités (ex. sur les sujets qui portent sur la vie à l'INRS, dont le rôle de la philanthropie dans le financement de l'université ou les politiques d'utilisation du français dans les centres de l'INRS en lien avec la loi 96).

***Comité INRS sur le développement durable*** : Le comité n'ayant pas été actif l'année dernière à cause du distanciel, il faudra voir les modalités avec le nouveau comité. Mais comme le nom l'indique, l'objectif de ce comité est de réfléchir et de mettre en place des pratiques afin de favoriser le respect de l'environnement (meilleure gestion des déchets, agriculture urbaine, etc.).

***Comité UCS sur le développement durable (ou comité vert)*** : Le comité n'ayant pas été actif en 2022-2023, il faudra voir les modalités avec le nouveau comité. Mais comme le nom l'indique, l'objectif de ce comité est de réfléchir et mettre en place des pratiques afin de favoriser le respect de l'environnement (meilleure gestion des déchets, agriculture urbaine, etc.). En 2021-2022, le comité avait organisé une visite au parc Frédéric-Back pour apprendre sur son projet de réhabilitation environnementale ainsi qu'une activité de fresque climatique.

***Représentation de l'UCS auprès de la FEINRS*** : Le ou la représentant.e de l'UCS siège sur l'instance de la FEINRS (le regroupement de toutes les associations étudiantes des différents centres de l'INRS) pour représenter les intérêts étudiants de l'UCS. Les rencontres ont lieu environ une fois par mois.

***Comité mobilisation de l'INRS-UCS*** : Le Comité mobilisation de l'INRS-UCS vise la mise en place d'un programme sur 3 ans (2e année en cours) pour améliorer le bien-être des membres UCS (principalement axé sur les infrastructures internes).

***Comité consultatif à la diversité de l'INRS*** : Le ou la représentant.e s'assure de représenter les étudiant.es UCS sur le comité *équité, diversité et inclusion* de l'INRS. Ce comité vise à favoriser une plus grande équité et un meilleur accueil pour : les femmes, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap, les personnes autochtones et les membres des communautés LGBTQ2+. Celui-ci cherche aussi à œuvrer à la mise en place de pratiques antiracistes au sein des instances universitaires.

***Comité permanent VACS (violence à caractère sexuel)*** : Le ou la représentant.e vise à représenter les étudiant.es UCS sur le comité permanent VACS. L'objectif du comité est de faire avancer la politique contre les VACS, portée par le réseau des universités du Québec. Le ou la responsable participe aux consultations, fait preuve de propositions et peut participer à

l'organisation de la semaine de sensibilisation annuelle aux VACS organisée par l'INRS. Il y a environ 2 à 3 réunions à prévoir annuellement.

**Comité travail étudiant (2 postes) :** Le comité travail étudiant est un comité paritaire composé de 2 professeur.es, 2 étudiant.es et une personne représentante de l'administration. Celui-ci se rencontre mensuellement (au besoin) afin de faire le point sur l'implantation du protocole sur le travail étudiant adopté au courant de l'année 2021. Il cherche aussi à régler les potentiels litiges entre employé.es-étudiant.es et employeur.es-professeur.es. Le comité a pour objectif d'assurer de bonnes relations de travail ainsi que le respect des conditions de travail. Il s'agit de postes rémunérés.

## **4. Bilan des activités en fonction des postes**

### **4.1. Coordination**

#### **Organisation des assemblées générales (élections, budget, etc.)**

La coordination organise une assemblée générale (AG) d'élection en début d'année scolaire et deux AG de budget par année (session automne et session hiver). Toute la communauté étudiante doit être conviée à ces événements. La coordination peut également organiser des assemblées générales pour prendre le pouls de ses membres sur des enjeux les concernant. En 2022-2023, trois AG ont eu lieu.

#### **Refonte du site de l'association étudiante**

Une demande de financement a été faite auprès de la direction des études (Philippe-Edwin Bélanger) pour refaire le site de l'association (mandat auprès de Peggy Sanon) et pour assurer la mise à jour du site par la suite (contrat d'une valeur de 20 heures auprès de Diana Peña Ruiz). L'ancien site n'étant plus utilisé et désuet, ce nouveau site devrait faciliter la diffusion d'informations. Nous pourrions également mettre à jour toutes les informations disponibles sur cette plateforme pour nous assurer de rediriger les étudiant.es vers les bons services. Le site devant être mis à jour au cours de l'été 2023, un suivi doit être effectué à l'automne 2023, pour voir l'avancement des travaux.

#### **Lettre sur les enjeux vécus par les étudiant.es internationaux.ales**

Suite à la réception de témoignages vécus par des étudiant.e.s internationaux.ales au sujet de difficultés liées à leur accueil et à leur intégration à l'INRS, la coordination a décidé de faire un court sondage afin de connaître davantage les besoins de cette population étudiante dans le but de rédiger par la suite une lettre adressée à la direction de l'INRS (voir la lettre en annexe). Une étudiante internationale (Flandrine Lusson, hors Conseil d'administration) a été mandatée pour réaliser ce dossier. Cette lettre mettait en lumière diverses difficultés vécues par les étudiant.es internationaux.ales, proposait des pistes de solutions et encourageait fortement l'administration de l'INRS à améliorer leur service. La lettre a été envoyée à Philippe Edwin Bélanger au mois de mai 2023. Ce dernier nous a informé que plusieurs projets sont déjà en cours pour remédier aux enjeux nommés dans la lettre. Il serait donc important de faire un suivi à ce sujet au cours de l'année 2023-2024, pour savoir si les nouvelles mesures mises en place répondent aux besoins des étudiant.e.s internationaux.ales.

#### **Collaboration avec le PROMIS**

Le PROMIS est un organisme d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes à Montréal. Un ancien étudiant de l'INRS (Islem Bendjaballah) travaillant au sein de cet

organisme communautaire a suggéré une collaboration avec l'association étudiante afin de combler les lacunes en matière d'intégration des étudiant.e.s internationaux.ales à l'INRS. Dans le cadre de ce partenariat, nous pouvons référer les étudiant.e.s internationaux.ales à cet organisme et offrir des séances d'information sur leurs services. Une séance d'information a été organisée en mai 2023 et la réponse a été très positive. Il a été convenu que d'autres séances d'information devraient être organisées au cours de la prochaine année, dont une à l'automne 2023.

#### **Mise à jour du formulaire du fonds d'aide à la participation**

Afin de clarifier nos politiques en matière d'aide à la participation à des activités scientifiques, la coordination a révisé le formulaire de demande. Une certaine confusion se trouvait dans la politique et la manière dont le fonds était utilisé depuis quelques années. D'ailleurs, il faudrait aussi favoriser davantage la diffusion de ce service de soutien financier (sur les réseaux sociaux, en infolettre, etc.).

#### **Mise en place du comité de réforme de la charte**

Lors de l'assemblée générale du 9 février 2023, un comité de réforme de la charte a été mis sur pied afin d'actualiser le document. L'objectif est de faciliter le travail de l'exécutif (car de nombreux flous résident dans la charte actuelle), mais également de permettre une plus grande transparence sur les mécanismes de prise de décision avec l'ensemble de la communauté étudiante. Le comité est composé d'une des deux coordonnatrices, d'un des membres du C.A. et d'une étudiante au doctorat. L'adoption de la nouvelle charte devrait s'effectuer à la fin de l'automne 2023.

#### **Lutte pour l'augmentation des bourses**

La FEINRS a contacté toutes les associations étudiantes de l'INRS pour mener une action collective visant à augmenter les montants des bourses offertes par l'INRS (et par les institutions gouvernementales). Une lettre co-signée par la présidente (Mathilde Broquière) de la FEINRS a été envoyée au directeur de l'INRS (Luc-Alain Giraldeau), afin de réclamer des actions concrètes pouvant mener à l'augmentation des bourses et ainsi réduire l'extrême précarité dans laquelle plusieurs étudiant.es se trouvent. Une rencontre avec des représentant.es de toutes les associations, ainsi que des membres de la direction (notamment Luc-Alain Giraldeau et Philippe-Edwin Bélanger) a été organisée afin de discuter des demandes de la FEINRS. La direction stipule qu'elle n'est pas en mesure d'augmenter les montants des bourses au sein de l'INRS, mais qu'elle souhaite militer à nos côtés pour faire des pressions au niveau gouvernemental. Des actions et rencontres ont été coordonnées par la FE-INRS. Prisca Benoit, Emory Shaw et Amélie Cousineau ont été impliqués.es sur ce dossier et peuvent être des personnes de référence à ce sujet.

L'AÉUCS a accepté de co-signer une lettre rédigée par Luc-Alain Giraldeau et commentée par les différentes associations étudiantes qui a été publiée dans Le Devoir (<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/792555/precarite-manger-de-la-misere-pour-creer-la-science-de-demain>) afin de mieux faire connaître aux grands publics la réalité de la précarité financière des étudiant.es aux cycles supérieurs.

## **4.2. Secrétariat**

#### **Prise de notes durant les réunions du C.A. et les assemblées générales**

Au courant des rencontres du Conseil d'administration, ayant eu lieu chaque mois- mois et demi environ, la responsable au secrétariat a pris des notes des discussions, des décisions

ainsi que des tâches à effectuer. Des procès-verbaux ont aussi été réalisés pour les Assemblées générales. Tous ces procès-verbaux se retrouvent dans le dossier 2022-2023 du Google Drive de l'Association .

### **Projet d'infolettres pour rejoindre la communauté étudiante**

Des infolettres ont été préparées afin d'informer la communauté étudiante des événements à venir, des décisions prises dans certaines rencontres ainsi que des ressources leur étant disponibles. Le projet avait débuté en 2021 dans l'objectif d'envoyer une infolettre par mois environ. Finalement, au courant de l'année 2022-2023, des infolettres ont été envoyées environ tous les deux mois. Le modèle de l'infolettre se retrouve dans le dossier 2022-2023 du Google Drive.

## **4.3. Trésorerie**

### **Simplification et organisation des documents de trésorerie**

Un travail de réorganisation des documents de trésorerie a été effectué afin de rendre plus accessible et transparente la comptabilité de l'association.

- Le document de suivi budgétaire a été simplifié pour faciliter sa lecture par toutes les membres de l'exécutif et permettre un suivi plus étroit des dépenses en relation avec le budget retenu. Voici le document:  
[https://docs.google.com/spreadsheets/d/1agMyyxUQ\\_gywD7Hp5nTGyemuR8pqNyW1sf0pqb5dkog/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1agMyyxUQ_gywD7Hp5nTGyemuR8pqNyW1sf0pqb5dkog/edit?usp=sharing)
- Le processus de demande et d'enregistrement des dépenses a aussi été simplifié. Un formulaire Teams a été créé pour faire les dépenses. Celui-ci permet de rentrer les dépenses dans un document centralisé: <https://forms.office.com/r/AJLFTaGnmS>
- Pour mieux aligner le fonctionnement de l'Association avec les autres systèmes internes de l'INRS, les documents ont été transférés de Google Drive à Microsoft Onedrive.

## **4.4. Responsable(s) des affaires socioculturelles**

### **Organisation d'activités socioculturelles**

Différentes activités socioculturelles ont été organisées pour permettre aux membres de se rencontrer, de se détendre et de célébrer ensemble. Les événements ont été, en général, bien accueillis et ont contribué à renforcer la cohésion au sein de la communauté étudiante. Parmi les événements organisés, on peut citer des 5 à 7, la soirée Montréal en lumière, la soirée pyjama au Tiers Lieu, la fête de Noël et la fête de fin de session (pique-nique et karaoké).

En outre, d'autres étudiant.es ont également organisé des événements tels que la journée Focus (Comité EDI), la cuisine collective et la soirée Dino-extravaganza. Dans certaines occasions, notre budget a également été utilisé lors des assemblées générales pour fournir des pizzas et des boissons (AG rentrée, AG budget).

Au total, 10 événements ont été organisés, soit par les responsables de l'association (7 activités) soit par d'autres membres de la communauté étudiante (3 activités).

### **Cuisine collective**

De manière indépendante, une activité de cuisine collective s'est organisée en partenariat avec le collectif de la DAL. Une membre de l'association étudiante, Mélanie Ederer est

également membre de ce collectif et est l'investigatrice de cette initiative. Un budget a été adopté, pour 3 ateliers, lors de l'assemblée générale du 9 février 2023. Un premier atelier s'est tenu le 5 avril 2023. Sept personnes étaient initialement inscrites, mais en raison de la température (verglas), deux personnes se sont désistées au dernier moment. Cinq étudiantes ont donc participé à celui-ci. Les personnes présentes se sont dites satisfaites par le déroulement de l'activité et la quantité de nourriture produite. Un second atelier s'est tenu le 25 mai 2023. Huit étudiant-e-s ont participé à cet atelier. Encore une fois, les personnes présentes se sont dites satisfaites par le déroulement de l'activité et la quantité de nourriture produite. Le troisième et dernier atelier de la cuisine collective s'est tenu le 29 juin 2023. Sept personnes étaient inscrites, mais six personnes étaient présentes. Les participantes ont nommé avoir apprécié l'activité et ont indiqué qu'elles ont trouvé qu'il s'agissait d'une manière différente d'apprendre à se connaître. Il a été nommé par plusieurs qu'il serait plaisant que l'activité revienne l'année prochaine.

#### **4.5. Responsable des affaires académiques et des relations externes**

Le poste consiste à représenter l'AÉUCS aux rencontres des instances administratives lorsque notre présence est requise. La présence est sollicitée surtout pour assurer une représentation étudiante des 4 centres. Or, les dossiers abordés sont souvent déjà bien entamés par l'administration et notre rôle se résume à donner quelques conseils et opinions, lorsque sollicités.

##### **Suivis et rencontres avec le comité consultatif des études**

Il s'agissait de rencontres avec de nombreux membres de l'administration, des professeur.es, de professionnel.les de la CIME ainsi que des représentant.es étudiant.es issu.es de chaque centre. Nous avons discuté des nouveaux services offerts aux étudiant.es (ex.: CIME) ainsi que de la mise sur pied de contrats entre les étudiant.es et leur direction de recherche.

##### **Suivis et rencontres avec le comité Santé et sécurité**

Deux rencontres ont eu lieu avec des membres de l'administration UCS, incluant les responsables de bâtiments. Il s'agit d'une rencontre obligatoire au sujet, notamment, des procédures en place pour assurer la sécurité physique des étudiant.es en cas d'urgence. Les étudiant.es ont par la suite été invité.es à suivre des formations sur les premiers soins et les interventions en cas d'urgence.

##### **Suivis et rencontres avec le comité consultatif à la vie étudiante**

Une rencontre où l'enquête sur la diversité et l'inclusion menée par l'INRS a été discutée. Des révisions ont été proposées par les étudiant.es présent.es.

#### **4.6. Représentant.e Études urbaines**

##### **Suivis et rencontres avec le Comité de programme et la direction de programme**

La majeure partie des fonctions effectuées ont consisté de la participation aux réunions du Comité de programme pour discuter des résultats des évaluations de cours. Une communication régulière a aussi été établie avec la Direction de programme pour clarifier des enjeux plus sensibles par rapport à l'orchestration de cours obligatoires et aux mécanismes de résolution de conflit concernant les intérêts des étudiant.es dans le cadre des cours. Malgré les efforts de négociation pour la création d'un poste d'auxiliaire de cours pour améliorer le soutien aux étudiant.es du cours de méthodes quantitatives appliquées aux Études urbaines, il semble que ce dossier ne fasse pas l'objet de développements additionnels.

## **Organisation du colloque étudiant en études urbaines et liens avec l'ADECSEUR**

De plus, des liens plus étroits avec l'ADECSEUR ont été tissés dans le cadre de l'organisation du colloque étudiant en études urbaines des deux associations étudiantes, quoique ce contact ait été établi sur le tard. À l'avenir, la communication avec l'ADECSEUR devrait se faire dès l'entrée en poste de la personne représentante de programme (en septembre) pour échanger avec les membres de l'ADECSEUR sur une base plus informelle et ainsi mener à la création d'objectifs communs pour l'année en cours (ex. activités de réseautage). La personne représentante de programme a agi à titre de co-coordonateur du comité d'organisation du colloque pour déléguer les rôles et les tâches nécessaires à la mise sur pied de l'événement, ce qui a inclus des discussions budgétaires pour supporter une partie du colloque avec les fonds de l'AÉUCS. À l'avenir, d'autres options de financement telles que celles provenant de la Fondation INRS seraient à explorer tôt dans l'organisation du colloque pour déterminer si un supplément provenant du budget de l'AÉUCS est nécessaire. Le cas échéant, celui-ci devra être ratifié lors de la première assemblée budgétaire de l'AÉUCS.

### **4.7. Représentant.e Mobilisation**

#### **Suivis avec le comité de programme en Mobilisation et transfert des connaissances**

Il y a eu peu de dossiers spécifiques cette année. Il s'agissait surtout d'assurer des suivis continus avec le comité de programme. Les noms du DESS et du programme court (encore *Pratiques de recherche et action publique*) seront harmonisés avec le nom de la maîtrise pour devenir *Mobilisation et transfert de connaissances*. Une réflexion a aussi été entamée dans le comité de programme sur une adresse courriel *googlegroups* ou une base de données quelconque afin de faire circuler aux étudiant.es et diplômé.es les offres d'emploi dans le domaine.

### **4.8. Représentant.e Études des populations**

Lors des rencontres du comité de programme, les principales activités menées ont été l'examen de l'évaluation individuelle et collective des cours faite par les étudiant.es ainsi que l'approbation des dossiers étudiants.

#### **Suivis avec le comité de programme: évaluations individuelles et collectives des cours**

En ce qui concerne l'examen de l'évaluation des cours, les rencontres du comité de programme pour l'automne 2022 (en décembre 2022) et l'hiver 2023 (en avril 2023) ont permis d'examiner les évaluations individuelles et collectives des cours et de formuler des recommandations aux enseignant.es en charge des cours pour l'amélioration des enseignements.

Deux points importants sont à soulever de ces évaluations :

- La mise en perspective de la reformulation de certains cours et de leur contenu qui sont encore rattachés à l'ancienne dénomination du programme de « Démographie » afin de répondre aux objectifs du nouveau programme intitulé « Études des populations »;
- Pour les étudiant.es, l'incitation à davantage et toujours participer aux différentes évaluations individuelles et collectives des cours qui contribuent à la prise en compte de leurs avis dans le processus d'amélioration des enseignements.

#### **Suivis avec le comité de programme: approbation des dossiers étudiants**

En ce qui concerne l'approbation des dossiers étudiants, cela concerne d'une part les étudiant.es externes à travers l'approbation des demandes d'admission. D'autre part, cela concerne l'approbation des demandes d'inscription à des cours spécifiques (au sein de l'établissement ou hors de l'établissement), des changements de concentration et de l'approbation du jury de mémoire pour les étudiant.es inscrit.es au programme.

Toutefois, puisque les étudiant.es siégeant au comité de programme n'étaient pas particulièrement à l'aise à se prononcer sur les dossiers étudiants, un sous-comité de programme, constitué uniquement des professeur.es siégeant au comité, a été mis sur pied pour se prononcer sur les demandes d'approbation des dossiers étudiants. Il reste à avoir l'assentiment de l'administration, car l'introduction des étudiant.es dans ce processus avait été faite sur la demande de Philippe-Edwin Bélanger.

Peu de dossiers de demande d'admission et d'inscription à des cours spécifiques ont été soumis au comité de programme.

#### **4.9. Responsable des liens avec le Comité vert**

##### **Transfert d'initiatives du Comité vert à la Conseillère en développement durable**

Depuis qu'il a une Conseillère en développement durable au niveau institutionnel de l'INRS pour le comité de DD, la plupart des initiatives du Comité vert ont été transmises à cette personne lors de sa visite au Centre UCS Montréal en 2022. Voici la liste desdites initiatives transmises à la Conseillère :

- Constitution de paniers solidaires pour la collecte de vêtements destinés aux étudiant.es de l'INRS (Initiative accomplie à l'automne-hiver 2023);
- Réalisation d'affiches pour inciter la communauté INRS à bien se servir des paniers de recyclage et de compostage (Initiative accomplie pour la Semaine québécoise de réduction des déchets en octobre 2022);
- Impression et promotion de la fresque réalisée pour le comité vert UCS Montréal 2022 lors de la semaine verte (pas de suivi pour l'instant pour cette initiative).
- Promotion de l'installation de plus de racks à vélos à l'entrée du Centre UCS Montréal (En attente, car des travaux dans la bâtisse se poursuivront à l'été 2023);
- Promotion du comité vert dans différents centres afin d'embellir en été les plates-bandes ainsi que les espaces externes pour manger et profiter du soleil (En attente, car des travaux dans la bâtisse se poursuivront à l'été 2023).

##### **Nettoyage de matériel afin d'éviter le remplacement**

Afin d'éviter d'acheter du nouveau matériel, voici les initiatives accomplies surgies de certaines des réunions de l'Association:

- Nettoyage de la machine à café du 2<sup>e</sup> étage;
- Nettoyage des bouilloires électriques de tous les étages du Centre UCS Montréal;
- Collecte des tasses afin de rapatrier et réutiliser de la vaisselle plutôt que d'acheter des gobelets pour les boissons chaudes et froides.

##### **Demandes de plantes dans les bureaux et passe de Bixi**

Après avoir reçu des demandes d'étudiant.es concernant la possibilité d'avoir de plantes dans les bureaux ainsi que d'avoir accès à la passe Bixi, la responsable des liens avec le comité vert a fait part de ces demandes au Comité développement durable institutionnel.

#### **4.10. Comité consultatif à la diversité de l'INRS**

Une seule rencontre du Comité a été organisée par la conseillère en équité, diversité et inclusivité de l'INRS et l'un.e des deux représentant.es étudiant.es n'a pas pu y assister. Une rencontre avec la conseillère est planifiée au cours de l'été pour faciliter le processus d'intégration des prochain.es représentant.es.

### **5. Recommandations pour l'année prochaine**

Le Conseil d'administration de 2022-2023 recommande au prochain comité de se pencher sur certains nouveaux dossiers.

#### **Clarification du processus lors de conflit avec un.e professeur.e**

Il faudrait revoir et clarifier le processus lors d'un conflit avec un professeur.e.

Pour l'instant, il a été déterminé que s'il s'agit d'un conflit entre un.e étudiant.e et sa direction de recherche, les étapes sont les suivantes :

1. L'étudiant.e doit clairement communiquer avec sa direction de recherche les enjeux sur lesquels il ou elle souhaite voir un changement. Nous recommandons d'y aller par courriel afin de garder des traces des communications.
2. Si la situation persiste, l'étudiant.e a le droit de faire remonter la situation à la direction de son programme pour demander une médiation.
3. Si la situation ne se règle pas suite à cette tentative de médiation, l'étudiant.e a le droit de faire une demande à la direction des études (Philippe-Edwin Bélanger). Un comité spécial sera alors mis en place pour évaluer la situation.

Si un enjeu survient dans le cadre d'un cours :

1. L'étudiant.e ou les étudiant.es doivent clairement communiquer avec le/la professeur.e concerné.e les enjeux sur lesquels il ou elle souhaite voir un changement.
  - a. Nous recommandons d'y aller par courriel afin de garder des traces des communications.
  - b. Nous recommandons également de mettre la direction du programme en CC de ce courriel afin de l'informer des enjeux rencontrés.

Il serait également nécessaire de clarifier le rôle de Mélanie Morin, agente aux dossiers étudiants, ainsi que de celui de la CIME (cellule d'intervention mieux-être). Les rencontres statutaires avec l'administration sont aussi un espace permettant d'aborder ce sujet.

#### **Création d'un nouveau poste de Responsable des communications**

La coordination recommande qu'un poste de responsable des communications soit créé à partir de l'automne 2023 pour réduire les tâches affectées à la coordination et contribuer aux efforts de maintenir un lien avec la communauté étudiante.

#### **Postes au sein du C.A. versus au sein des comités**

Il existe plusieurs comités dans lesquels les étudiant.es peuvent s'impliquer, en plus des postes au sein du conseil d'administration. Toutefois, ces comités sont parfois inactifs ou peu actifs. Nous conseillons de prioriser les postes au sein du conseil d'administration et/ou de bien clarifier que les postes associés aux comités ne permettent généralement pas de mener

des projets étudiants. Par ailleurs, ces comités sont souvent liés à l'administration et tendent généralement à soutenir des projets portés par les membres de cette administration.

### **Préparation aux Assemblées Générales**

Il est conseillé de préparer des documents à l'avance, de les envoyer à l'ensemble des étudiant.es avant la tenue d'Assemblée Générale (AG) et d'imprimer ces documents pour que les personnes présentes lors des AG aient une copie. Par exemple, pour une Assemblée de budget, nous conseillons d'envoyer une copie du budget, d'indiquer quels dossiers seront discutés et de transmettre certaines informations nécessaires à la compréhension du budget (ex. d'où vient l'argent, combien d'argent devons nous laisser dans le compte, comment le budget est séparé entre Montréal et Québec, comment les étudiant.es peuvent-ils.elles faire une demande de budget, etc.). Cela évitera de prendre un temps important durant les A.G., qui sont généralement tenues lors de la pause du midi.

## **Annexe 1 - Lettre envoyée à la direction concernant les enjeux vécus par les étudiant.es internationaux.ales**

27 avril 2023

### **Les enjeux vécus par les étudiant.e.s internationaux.ales au centre UCS-INRS : une situation qui perdure depuis trop longtemps et qui mérite des actions claires**

M. Bélanger,

L'Association étudiante du Centre Urbanisation Culture et Société (AÉUCS) s'adresse à vous aujourd'hui pour dénoncer un manque de prise en considération des situations vécues par les étudiant.e.s internationaux.ales. En effet, dans la dernière année, l'AÉUCS a recueilli des témoignages informels qui donnent à voir une série de difficultés vécues par les étudiant.e.s internationaux.ales par rapport à leur arrivée et tout au long de leur parcours au centre UCS. Pour confirmer ces témoignages, s'assurer qu'il ne s'agit pas de cas isolés et envisager des pistes de solution, l'association a lancé un sondage au mois de janvier 2023 auquel une dizaine de personnes ont accepté de répondre.

Ce sondage a été diffusé à l'ensemble de la communauté étudiante de l'UCS en précisant qu'il était destiné aux étudiant.e.s internationaux.ales. Trois questions ont été posées:

- 1) Veuillez énumérer de manière synthétique les différents problèmes que vous avez vécus en lien avec votre statut d'étudiant.es internationaux.ales (en fournissant des exemples concrets).
- 2) Si vous avez réussi à remédier à l'une ou plusieurs situation(s) problématique(s) énoncées ci-dessus, pouvez-vous indiquer comment vous vous y êtes pris.e ?
- 3) Avez-vous des suggestions/solutions à proposer à l'administration pour remédier aux enjeux vécus par les étudiant.es internationaux.ales ?

Avant de vous partager une liste d'enjeux vécus par ces étudiant.e.s, nous souhaitons saluer le travail déjà engagé par les équipes du centre UCS et l'administration de l'INRS pour répondre aux besoins des étudiant.e.s internationaux.ales. Nous saluons notamment la formation en cours de deux employé.e.s, Elizabeth Doiron-Gascon et Joanie Lavoie (cours de reconnaissance comme Conseiller réglementé en immigration pour étudiants étrangers), ainsi que le travail déjà mené par Yannick Machabée et l'équipe de la Cellule d'intervention mieux-être (CIME). Nous voulons également mettre en lumière le travail mené par le comité mis en place par l'INRS pour améliorer l'accueil des étudiant.es internationaux.ales, qui a par ailleurs produit un guide de bienvenue très pertinent ([https://inrs.ca/wp-content/uploads/Guide\\_accueil\\_UCS\\_2022-2023\\_22juil2022.pdf](https://inrs.ca/wp-content/uploads/Guide_accueil_UCS_2022-2023_22juil2022.pdf)), ainsi que la clareté récente apportée au site internet de l'INRS.

Dans cette lettre, nous souhaitons néanmoins porter à votre attention des enjeux récurrents vécus par les étudiant.e.s internationaux.ales, puisque le manque de considération accordée à leur situation ne peut rejaillir que de manière négative sur l'image de l'INRS.

Dans un premier temps, nous souhaitons mettre en évidence que l'ensemble des étudiant.e.s ayant répondu au sondage, ainsi que les nombreux.ses étudiant.e.s internationaux.ales qui ont contacté l'AÉUCS, décrivent un ensemble de difficultés pour **mener à bien leurs démarches administratives** nécessaires à leur admission, leur inscription et leurs parcours académique au sein de l'INRS. En effet, ces personnes décrivent à la fois des difficultés d'accès à l'information disponible, mais aussi dans plusieurs cas un manque d'accès direct à l'information. Par exemple, plusieurs personnes ont abordé l'enjeu de se positionner au sein d'informations parfois contradictoires, tantôt présentées par la direction de recherche, tantôt par l'administration de l'UCS. De plus, bien que nous sachions que les étudiant.e.s internationaux.ales sont supposés être priorisé.e.s dans le traitement des demandes administratives, il se trouve pourtant que la réalité administrative (pour l'obtention de réponse d'admission, l'envoi et le traitement de documents d'inscription ou administratifs, etc.) ne permet pas toujours de répondre aux délais trop courts d'autres institutions en lien avec leur parcours migratoire. De fait, ces documents sont nécessaires au renouvellement des demandes d'immigration, pour venir au Québec, pour renouveler des visas et permis d'étude, et pour avoir accès aux services de soins et de santé. Ces conflits entre les délais administratifs du centre UCS et des autres institutions ont été rencontrés par plusieurs étudiant.e.s, notamment lorsqu'ils font face à des informations contradictoires. Finalement, bien que les informations destinées aux étudiant.e.s internationaux.ales soient aujourd'hui disponible sur le site de l'INRS, elle se retrouve malheureusement encore peu ou pas connue. Nous encourageons à porter attention à la problématique de la visibilité de l'information. L'énergie et le temps attribués aux problèmes administratifs devraient être portés aux cours et aux recherches des étudiant.e.s en question. Ce type de situation engendre un niveau de stress important chez plusieurs des étudiant.e.s qui nous ont rencontré.e.s, dont l'état psychologique est parfois alarmant.

Dans un second temps, nous souhaitons partager plus en détail l'**enjeu de la situation économique** des étudiant.e.s internationaux.ales. Dépendamment de leur pays d'origine, les étudiant.e.s ne bénéficient pas des mêmes revenus et beaucoup ont fait des sacrifices pour pouvoir venir étudier au Canada. Leur situation financière les incite davantage à travailler en dehors de leurs études afin de subvenir à leurs besoins et payer leurs frais de scolarité. Les bourses de recherche sont également plus rarement ouvertes aux étudiant.e.s internationaux.ales, les rendant davantage dépendant.e.s financièrement de leurs directions de recherche comparativement à leurs collègues. La relations entre les étudiant.e.s et les directions de recherche pourraient être davantage encadrées afin d'assurer une plus grande sécurité financière à ces étudiant.e.s, et ce, avant même l'arrivée de l'étudiant.e au Québec (ex: contrat d'entente de direction de recherche pour spécifier les rôles et attentes de chacun, banque d'emploi à l'interne pour les étudiant.e.s, etc.). À ce sujet, il nous a également été partagé que certaines directions de recherche connaissent peu la réalité ou la situation financière des étudiant.e.s internationaux. Par exemple, des étudiant.e.s internationaux.ales se sont vu interdire de travailler en dehors de l'université par leur directeur.trice sans pour autant recevoir de bourse supplémentaire ou de contrat de travail compensatoire; d'autres se sont vu promettre une bourse, puis un contrat de travail pour finalement se faire dire qu'ils ne

pourraient pas y avoir accès, faute d'argent de la direction de recherche. Ces situations ne sont pas rares dans le milieu académique, car une personne étudiante est une personne précaire, mais nous voulons ici appuyer le fait que les étudiant.e.s internationaux.ales sont beaucoup plus vulnérables à ces situations, ce qui doit être davantage considéré.

En outre, nous proposons que les étudiant.e.s internationaux.ales soient contacté.e.s et/ou rencontré.e.s (individuellement ou collectivement) avant leur arrivée au Québec afin de s'assurer qu'ils aient toutes les informations nécessaires à leur établissement (ex. logement, accès au travail et aux services de santé, etc.). À ce titre, nous vous invitons à consulter les pratiques déjà mises en place dans d'autres universités, comme par exemple à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). En supplément, nous encourageons l'administration à s'assurer que les professeur.e.s détiennent les bonnes informations (administratives et académiques) et à fournir des formations qui les sensibilisent aux réalités des étudiant.e.s internationaux.ales.

Dans un troisième temps, nous voulions porter à votre connaissance l'enjeu de **l'accès concret au système de santé** pour les étudiant.e.s internationaux.ales, et plus particulièrement pour celles et ceux qui ne bénéficient pas de la RAMQ. Comme déjà mentionné, les retards dans l'obtention de documents, tels que les numéros d'assurance Desjardins, retardent ou empêchent l'accès à des soins de santé adéquats. Nous savons qu'une partie du problème appartient au service mis en place par Desjardins, reconnu pour son opacité (ex: manque de clarté dans les démarches de remboursement, délais de remboursement longs et difficilement prévisibles...), mais nous rappelons l'importance d'un accompagnement personnalisé pour faire face à ces embûches. Dans cette situation, les étudiant.e.s hésitent à se faire soigner et parfois abandonnent leur démarche d'accès aux soins. Nous sommes ravis de savoir que Yannick Machabée et Élisabeth Dorion-Gascon prendront en charge ce dossier, et pour appuyer ce point, nous encourageons l'INRS à dénoncer les lacunes du système d'assurance actuel et à participer à son amélioration. Finalement, nous proposons que soit évalué la possibilité de mettre en place sur le long terme des accords avec des cliniques universitaires et/ou communautaires gratuites pour les étudiant.e.s.

Dans un quatrième temps, nous souhaitons apporter quelques réflexions au **système de mentorat** mis en place à l'INRS. Nous avons remarqué que plusieurs enjeux touchant les étudiant.e.s internationaux.ales sont portés par d'autres étudiant.e.s bénévoles (ou recevant une faible compensation financière). Nous comprenons l'intérêt de mettre en lien deux étudiant.e.s, mais nous questionnons la rétribution monétaire de ce travail et nous encourageons le fait que ce travail s'effectue soit directement par le personnel de l'INRS ou qu'il soit rémunéré à sa juste valeur. En effet, les étudiant.e.s internationaux.ales ont besoin d'un accès régulier à l'information qui va au-delà d'une visite et d'une présentation du centre UCS. Plusieurs cas de mentor.e.s n'ayant pas les connaissances, les outils et le temps nécessaires pour accompagner adéquatement ces étudiant.e.s nous ont été rapportés. Également, certain.e.s mentor.e.s ont été mis en lien avec des étudiant.e.s installé.e.s dans une autre ville, ce qui limite les possibilités de collaboration. Nous proposons un meilleur

suivi de ce programme, néanmoins intéressant, mais aussi de le mettre en place plus tôt dans le processus, ce qui demande d'être en contact rapproché avec les étudiant.e.s internationaux.ales préalablement à leur installation au Québec. De plus, si ce lien entre mentor.e et étudiant.e est fait en amont, cela pourrait par exemple faciliter le processus d'immigration en fournissant une adresse au Québec, ce qui réduit les délais de traitement des documents d'immigration.

Enfin, les étudiant.e.s internationaux.ales proviennent souvent de contextes culturels, sociaux, économiques et politiques différents. Les professeur.e.s qui accueillent ces étudiant.e.s doivent être sensibilisé.e.s à ces enjeux. En effet, la sensibilisation à ces différences permet d'éviter des malentendus et d'amoindrir des rapports de pouvoir entre étudiant.e.s et direction de recherche. Qu'une méfiance vis-à-vis l'administration, les professeur.e.s et les directions de recherche soit justifiée ou non, nous savons que des étudiant.e.s internationaux.ales craignent de dénoncer des situations problématiques ou de contester des figures d'autorité, par peur de représailles sur leurs parcours académiques et migratoire. Iels sont également souvent admis.e.s même si leur connaissance du français n'égale pas celle des autres étudiant.e.s. Nous savons que la politique linguistique de l'INRS est actuellement mise à jour, mais nous pensons que lorsque ces étudiant.e.s sont admis.e.s, les professeur.e.s ont un rôle à jouer dans leur intégration, notamment en contexte de cours où les niveau de français peuvent varier.

Au regard de cette lettre, nous pensons que les étudiant.e.s internationaux.ales ont besoin d'un accompagnement personnalisé pour répondre à ces enjeux. Par rapport à d'autres universités québécoises, l'INRS n'a pas de service unique et dédié aux étudiant.e.s internationaux.ales. Pour y pallier, l'AÉUCS s'engage, à partir du mois d'avril 2023, dans une collaboration avec l'organisme communautaire PROMIS, qui offre ce service d'accompagnement individualisé. Si nous voyons aujourd'hui la nécessité de mettre en place ce partenariat, nous nous tournons également vers l'INRS pour engager des réflexions plus profondes sur la mise en œuvre de ce type d'accompagnement au sein même de l'INRS, avec des employé.e.s dédi.é.s et formé.e.s sur les différents services offerts par des organismes comme PROMIS. Pour appuyer cette mise en œuvre, nous proposons à l'INRS de réaliser un sondage ou un bilan intercentre auprès de l'ensemble des étudiant.e.s internationaux.ales afin de poursuivre la visibilisation des enjeux qu'iels rencontrent, de mettre en place des programmes et politiques de soutien durables et d'améliorer ainsi leur quotidien.

Comme cette situation perdure depuis plusieurs années et qu'elle met en évidence des difficultés variées, mais vécues par de nombreux étudiant.e.s internationaux.ales, nous estimons que les enjeux décrits dans cette lettre requièrent un examen urgent de la part de l'administration. Les étudiant.e.s internationaux.ales méritent d'être accueilli.e.s à la hauteur des services proposés par l'INRS.

Cordialement,  
L'exécutif de l'AÉUCS